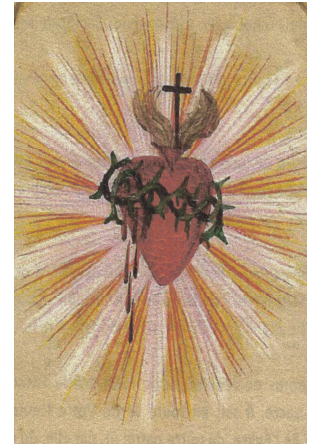




Le Télégramme de la Supplique de Pontmain



Lettre d'Information n°01 du 8 Octobre 2015

Ad Jesum

© Edité par nos soins

Per Mariam

Chers amis et pauvres Pèlerins du Roi,

Rappel

Dans le Télégramme de la Supplique n° 00 du mois dernier, qui était en fait une lettre préliminaire d'introduction, nous annoncions que la lettre trimestrielle proprement dite commencerait dès octobre 2015 par le Télégramme de la Supplique n° 01.

Peut-être cela vous a-t-il échappé (nous l'avion évoqué dans une note pas très visible entre deux articles), mais **nous avons parlé d'une petite contribution financière** (5 Euros / an) pour ceux qui voulaient être destinataires sur l'année 2015-2016 (4 lettres trimestrielles).

Un nombre non négligeable de pèlerins de la Supplique ne disposent pas d'un ordinateur, ni d'une messagerie électronique. Nous devons donc leur envoyer cette lettre par courrier postal (La lettre d'information de septembre dernier n'étant qu'un essai, nous n'avions envoyé par la Poste que 50 lettres ; mais il y a beaucoup plus de destinataires potentiels).

Pour éviter tout favoritisme envers ceux qui ont la possibilité de recevoir cette lettre gratuitement, par le courrier électronique, nous demandons cette contribution annuelle **A TOUS LES INTERESSES** du Télégramme de la Supplique. Merci de me donner un billet lors de votre prochain pèlerinage de la Supplique, ou de m'envoyer un chèque à l'ordre de : François-Xavier PACHOT / 28, avenue de l'Illet - 35340 Ercé-près-Liffré.

Remarque :

Vous allez m'objecter que n'imposant pas de prix pour le livret de la Supplique (on donne ce que l'on veut), pourquoi en imposerais-je un pour la lettre trimestrielle ?

Parce que le livret est absolument indispensable pour le pèlerinage à Pontmain, et qu'il doit être connu et diffusé par tous les moyens... et puis, par charité chrétienne, ceux qui peuvent participer aux frais d'impression et de reliure sont incités à payer pour ceux qui ne peuvent pas.

Le prix ne doit pas être un obstacle à son expansion. Il n'y a pas de droit d'auteur et vous pouvez faire autant de photocopies que vous voulez pour le distribuer largement et gratuitement.

Par contre, le Télégramme de la Supplique n'est pas primordial. Seuls ceux qui veulent vraiment le recevoir sont interpellés ici.

Un témoignage impressionnant et prophétique

Lors du pèlerinage de la Supplique du 17 juillet 2015, j'ai fait la rencontre d'une dame lorsque nous étions tous à prier dans l'église paroissiale devant la « Santissima Bambina » (la statue de Marie petit bébé).

Cette dame avait la copie (photocopie) d'une lettre du général Chanzy en poste près de Laval avant et après le 17 janvier 1871.

Je n'avais pas la possibilité de faire une copie de cette lettre, et cette personne d'ailleurs n'y tenait pas pour des raisons de confidentialité à l'égard de la famille de la région par qui elle la possédait, mais j'ai pu la lire et je suis en mesure de vous donner la teneur que j'ai pu en retenir, et que voici :

D'abord Chanzy confirme dans sa lettre, aux dates des 16 et 17 janvier, que les troupes prussiennes sont bien là aux abords de Laval, en position de force, et toutes proches de ses propres troupes. Visiblement les bataillons allemands n'attendent qu'un ordre pour prendre la ville.

Puis soudain, le 17 janvier A PARTIR DE 18h00 (il précise l'heure), heure du début de l'Apparition à Pontmain, situé à 55 km plus au nord-ouest, il constate un changement total d'attitude des troupes allemandes sur le terrain. Chanzy parle de comportements aberrants avec une panique généralisée des hommes de troupe et des officiers : les hommes rassemblent leurs affaires dans une excitation incompréhensible pour les observateurs français dont Chanzy lui-même.

Il parle d'un vent de folie qui s'abat sur les soldats prussiens. Les gestes, la conduite, l'expression de tous les hommes, d'habitude si ordonnés, sont devenus anarchiques, incohérents, déréglés... C'EST LA PANIQUE TOTALE !

Chanzy est totalement surpris de ce qui se passe et ne comprend rien de l'effervescence irrationnelle de l'armée ennemie, alors que la veille et pendant tout ce même jour du 17 janvier encore, tout semblait joué, réglé, terminé.

Dans la nuit du 17 au 18 les troupes prussiennes s'éclipsent comme en déroute !

Un peu plus loin dans cette lettre, il y a un témoignage de plusieurs soldats allemands qui parlent que ce soir-là, et à cette heure, «une Dame leur barrait le passage et les repoussait de la main. A chaque tentative de résistance de leur part, ils ressentaient une chaleur intense et insupportable lorsque la Dame les repoussait de la main. Ils ne pouvaient qu'essayer de rassembler leurs affaires pour fuir au plus vite». C'est ce comportement de panique qu'avait constaté Chanzy et ses hommes, et dont il découvrait-là l'explication.

Ce témoignage des allemands en 1871 est très semblable, à celui des soldats allemands lors de la 1^{ère} bataille de la Marne en 1914, (monument commémoratif de Barcy près de Meaux), où ils ont vu exactement la « même Dame ». Certains soldats blessés lors de cette bataille, et secourus par les troupes françaises, ont même évoqué des risques encourus s'ils venaient à parler de ce qu'ils avaient vu. Leur hiérarchie militaire était stricte : ils étaient fusillés !

Chouandecoeur

Saint Simon et Saint Jude



Dans la lettre d'information, nous avons évoqué l'église paroissiale de Pontmain où se trouve la « Santissima Bambina » auprès de laquelle nous allons désormais prier chaque 17 après la Supplique.

Restons dans l'église de Pontmain dont les saints patrons sont saint Jude et saint Simon que nous fêterons le 28 octobre :

Saint Simon (le Zélote) et saint Jude (Thaddée) furent des disciples de Notre Seigneur et moururent tous les deux martyrs. Dès le XIV^e siècle l'église de Pontmain leur fut dédiée.

L'abbé Guérin, nommé curé de Pontmain, avait le culte des saints, et il dota sa petite église d'un trésor de saintes reliques, mais celles qu'il désirait surtout étaient celles des deux apôtres patrons de son

église « saint Simon et saint Jude ». Ayant appris que l'église saint Sernin à Toulouse en possédait (reliques données par Charlemagne), il écrivit au curé de la paroisse puis à l'archevêque, mais il n'essuya que des refus. Il frappa à d'autres portes, et la Providence lui vint en aide par l'intermédiaire de l'abbé Badiche, prêtre à Paris ; ainsi il put enrichir son église des précieuses reliques des saints patrons.

Saint Jude est connu, comme saint protecteur des causes désespérées, c'est le saint de l'espoir, aussi invoquons-le avec ferveur.
